



ZOOM

Rentrée scolaire 2022/2023 : 2 015 élèves dans les établissements scolaires



Une rentrée des classes paisible

En cette rentrée scolaire 2022 2023, le Conseil Municipal, sur proposition de l'Inspection de l'Education Nationale, a décidé de mettre en place la réduction des effectifs à 24 élèves dans les classes de grande section des deux écoles maternelles Paul Cézanne et Ninon Vallin.

L'objectif est d'améliorer les conditions d'apprentissage des élèves et de favoriser ainsi la réussite de tous les élèves.

Ce choix entraîne pour la commune la création d'une 6ème classe implantée à l'école Paul Cézanne (achat de mobilier et peinture de la classe), ainsi que l'embauche d'une douzième ATSEM. Depuis de nombreuses années, la commune a fait le choix d'associer à chaque classe maternelle une Agent Technique Scolaire d'Ecole Maternelle dont le coût global d'élève à 405 798 € par an.

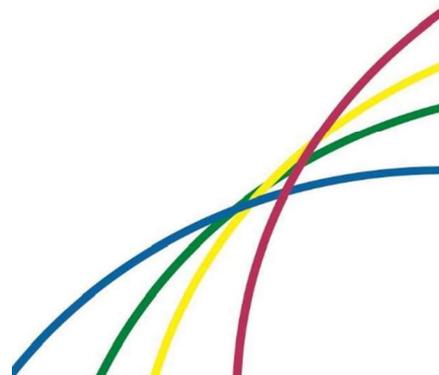
Les ASTEM sont présentes pour l'accueil et le départ des enfants, assistent les enseignants tout au long de la journée scolaire et assurent l'entretien des locaux. Elles s'occupent de l'encadrement des enfants à la cantine.

Cette rentrée 2022 confirme la nécessité de la restructuration et de l'agrandissement de l'école Paul Cézanne.

Dans les écoles élémentaires Marcel Pagnol et René Cassin, Les classes de CP et CE1 ont des effectifs réduits pour se rapprocher au maximum de la loi visant un seuil de 24 élèves par classe et aucune autre classe n'excède 28 élèves.

Effectif dans les établissements scolaires

- ✍ Ecole publique maternelle Ninon-Vallin : 153 élèves (6 classes) - Directrice : Mme Gaillard
- ✍ Ecole publique maternelle Paul-Cézanne : 147 élèves (6 classes) - Directrice : Mme Nussbaum
- ✍ Ecole publique élémentaire René-Cassin : 293 élèves (12 classes) - Directrice : Mme Isoardi
- ✍ Ecole publique élémentaire Marcel-Pagnol : 249 élèves (10 classes dont accueil ULIS) - Directeur : M. Lingre
- ✍ Ecole privée maternelle et élémentaire Saint-François : 161 élèves (7 classes) Directrice : Mme Giroud
- ✍ Collège *Asa Paulini* : 810 élèves dont 9 ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) – 29 classes *Principale* : Mme Boussehaba et *Principale Adjointe* : Mme Vidal
- ✍ Maison Familiale d'Education et d'Orientation La Petite Gonthière : 202 élèves et 13 étudiants apprentis - *Directeur* : M. Venet



Avant et après l'école

Cantine scolaire : la surveillance des enfants entre 12 h et 13 h 50, le service ainsi que l'entretien des locaux sont intégralement pris en charge par la commune.

Ménage dans les écoles

Chaque jour des agents d'entretien font le ménage dans les écoles. Ces agents sont pris en charge par la commune.

L'étude du soir se déroule de 16 h 30 à 17 h 45 dans les écoles élémentaires publiques René-Cassin et Marcel-Pagnol. Elle est prise en charge par la commune et donc gratuite pour les familles qui l'utilisent.

Garderie périscolaire pour les écoles publiques, organisée par la Mairie

L'équipe du service périscolaire municipal accueille les enfants les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7 h 30 à 8 h 20 et de 16 h 30 à 18 h 30 (école maternelle) et de 17 h 45 à 18 h 45 (après l'étude pour les écoles élémentaires publiques). Nouveau tarif de la garderie périscolaire : **1.75 € / séance**. Cette évolution tarifaire est la première depuis la mise en place du service, en 1995. Les modes de règlement proposés restent inchangés (prélèvement, chèques, espèces, CESU).



Travaux d'été dans les écoles

En plus des travaux d'entretien courant effectués chaque année pendant cette période, trois classes ont été entièrement rénovées : une à Paul Cézanne, une à René Cassin et une à Marcel Pagnol.

Pour améliorer la sécurité, un visiophone a été installé à Ninon Vallin et un passage piétonnier matérialisé sur le parking.

Nous avons aussi profité de l'été pour doter les écoles élémentaires d'un matériel informatique renouvelé.

L'installation de stores à Marcel Pagnol ainsi que la pose des vérandas à René Cassin aura lieu en cours de premier trimestre.



Un accès au sport et à la culture pour tous les élèves

Depuis de nombreuses années, La commune affiche toujours sa volonté de permettre un accès au sport et à la culture pour tous les élèves des écoles élémentaires publiques et privées par la mise à disposition de 2 intervenants sports et 3 intervenants musique dont le coût est supporté totalement par la commune (132 632 € par an).

Le nouveau dispositif du ministère de l'éducation nationale « 30 minutes d'activité physique quotidienne » sera ainsi facilité dans sa mise en œuvre.